



LA LETTRE n°12

Chers membres du Club MEDD, après un petit silence éditorial, bien que riche en événements, notre Lettre est de retour. Les élections européennes sont passées, les élections municipales arrivent l'année prochaine. L'environnement et le développement durables restent pour nous la préoccupation de chaque instant.

Actualités

Agenda Club MEDD

- 18 juin : **Conférence « ZEN 2050 »** avec Claire Tutenuit et Stéphane Labranche. Ils présenteront l'étude réalisée par EpE sur la neutralité carbone de la France en 2050. Est-ce encore possible ? A quelles conditions ? Les Français seront-ils partants ? L'inscription est obligatoire sur la plateforme Intermines.
- 17 septembre : **Conférence « Histoire de la Pollution »** au cours duquel Thomas Le Roux, historien auteur de « La Contamination du Monde », mettra en lumière des tournants déterminants et peu connus de notre histoire, qui peuvent guider des choix de demain.
- 15 octobre : **Conférence « Notre Affaire A Tous »** avec l'association qui porte le recours climatique contre l'Etat français et qui débattera avec des étudiants du PSL sur les origines de l'association, les fondements juridiques de son action, et les actions en justice dans le monde.

Dans les Ecoles, à Intermines et à la Revue

- Accompagnement des MIG par des alumni du Club MEDD : suite à organiser à la rentrée !
- Insertion du développement durable à une place plus générale dans les enseignements : l'Ecole parisienne semble avancer significativement en ce sens
- Dossier sur le rôle des consommateurs dans la transition écologique : à paraître très prochainement (référént Corinne Le Caignec)

Et au-delà

- 27 mai : Publication du rapport Zen2050 de l'association Entreprises pour l'Environnement : <http://www.epe-asso.org/zen-2050-imaginer-et-construire-une-france-neutre-en-carbone-mai-2019/>
- 30 mai au 5 juin : Semaine du développement durable
- 12 juin : Congrès français de la nature (Marseille) préparant le congrès mondial de l'IUCN en 2020
- 19 au 21 juin : 9èmes Assises Nationales de la Biodiversité (Massy Palaiseau)

A propos des événements de ces derniers mois.

Afterwork en novembre avec Pierre Delayen autour de l'hygiène, sécurité et environnement, conférence en décembre avec Kalina Raskin, DG de Ceebios, autour du biomimétisme, afterwork en mars avec Aurélien Auger (P2017) et Mathis Egnell (P2018) signataires du Manifeste Etudiant pour un Réveil Ecologique : ce furent des opportunités de riches échanges.

Nous vous proposons quelques souvenirs marquants des deux événements les plus récents : la conférence avec Jean-Dominique Senard ce 20 mai, et de la table ronde avec François Gemenne ce 14 mai, événement partenaire du Club Climat du Corps des Mines.

Conférence de Jean-Dominique Senard - 20 mai 2019

Président de Renault et de l'Alliance Renault-Nissan, et co-auteur du rapport Senard-Notat, Jean-Dominique Senard nous a parlé de son engagement pour le développement durable.

Riche d'un parcours dans de grands groupes industriels, dont le plus récent était Michelin, Jean-Dominique Senard illustre ses convictions pour la qualité et la durabilité des produits (un pneu qui, usé à la limite, continue à garantir la sécurité de freinage), pour la réparation plutôt que le remplacement (rechapage des pneus), pour le changement de modèle économique (pneu au km). Et plus largement pour les défis de l'industrie européenne et l'espoir que représente le capitalisme responsable pour sortir par le haut. Il insiste sur l'évolution de la réglementation, les politiques incitatives, et le développement des partenariats public-privé qu'il estime nécessaires pour soutenir ce capitalisme responsable. Il évoque enfin les conditions d'élaboration du rapport qui conduisit à la loi PACTE, laquelle permet aux entreprises de ne pas hésiter à clamer fort ce qu'elles font de formidable.

Les participants ont beaucoup apprécié l'authenticité de Jean-Dominique Senard, sa vision stratégique, sa capacité à rester simple et aller à l'essentiel, et l'attention prêtée aux questions posées.

Table ronde Géopolitique du climat et des migrations - 14 mai 2019

François Gemenne, co-directeur entre autres de l'observatoire sur le climat et la défense au ministère de l'armée, a éclairé les enjeux politiques mondiaux en lien avec le climat.

Par exemple la disparition physique de territoires, parfois de pays entiers engloutis par la montée des eaux, est un défi pour le droit international, qui rattachait jusqu'ici l'existence d'un Etat à celle d'un territoire. Pourrait-on envisager l'ingénierie d'îles artificielles ? Dans certaines cultures le lien à la terre est si essentiel que cette solution n'en est pas une pour les populations. L'Inde est en train de construire un mur pour se prémunir contre les migrants qui ne manqueront pas de venir du Bangladesh, dont 50% du territoire se situe sous le niveau de la mer. Les causes de migration sont imbriquées (climat, économie, politique) et le droit international datant des années 1940-50 ne sait pas en rendre compte. Il y a déjà 25 millions de migrants climatiques chaque année, sans compter ceux causés par des dégradations lentes des sols non attribuées au climat...

Illustrée par de nombreux exemples, la conférence fut un moment passionnant et instructif.

Les Mineurs s'engagent pour le Développement Durable...

Un ingénieur territorial au service du développement durable témoigne

Les défis de développement durable à relever sont nombreux dans les territoires, et autant d'opportunités de faire avancer les choses: rénovation thermique du patrimoine, smart city, grand projet d'aménagement comme le Grand Paris Express, Zéro Phyto, lutte contre le réchauffement climatique et la surchauffe urbaine, mobilité douce et décarbonnée, dématérialisation et transition numérique. Tout cela dans au service de l'intérêt général, en concertation avec les parties prenantes. L'ingénieur territorial, ingénieur travaillant pour une collectivité locale, est au cœur de l'action.

Petit panorama à propos des ingénieurs territoriaux: ils exercent leurs fonctions dans tous les champs scientifiques et techniques relevant de la compétence d'une collectivité territoriale. Les domaines d'activité sont variés : depuis la gestion technique des bâtiments et l'architecture, les infrastructures et réseaux de voiries, la prévention et la gestion des risques ou encore l'urbanisme, l'aménagement et les paysages et pour finir l'informatique et les systèmes d'information. Dans tous, le développement durable est aujourd'hui un axe incontournable, et l'ingénieur territorial peut le promouvoir, lors de l'étude, du suivi projet ou en tant que manager.

L'ingénierie territoriale porte les valeurs du service public : continuité, égalité et adaptabilité. Des valeurs qui ont pour but de protéger et soutenir notre société qui, toujours plus technique et empreinte de complexité, aura besoin d'ingénieurs compétents pour garantir notre développement responsable. "L'ingénieur est un citoyen responsable assurant le lien entre les sciences, les technologies et la communauté humaine ; il s'implique dans les actions civiques visant au bien commun". Quel métier répond le mieux à cette première tirade extraite de la "charte d'éthique de l'ingénieur" sinon celui d'ingénieur territorial?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France) www.aitf.fr

Pierrick Degardin (P2013)

... Et partagent leur réflexion sur l'actualité

Faut-il donner des Droits à l'environnement pour mieux le protéger ?

L'abîme entre l'homme et la nature semble tel que, ces temps derniers, plusieurs tentatives ont vu le jour pour donner une personnalité morale à des objets naturels (lac Erié par exemple), pour mieux les préserver, les respecter, et permettre de juger les pollueurs plus efficacement. On peut lire ces tentatives de diverses manières, chacune donnant un éclairage différent sur les voies, sinon les chemins de traverse, que nos sociétés empruntent pour résoudre des problèmes d'ici et de maintenant.

Si "promouvoir" des "choses" au rang de personnes morales, les "hisser " jusqu'à nous, peut permettre de mieux les protéger en utilisant nos outils, nos textes, nos procédures, pourquoi pas ? Même si l'on peut questionner souvent la nécessité, compte tenu de l'importance et de l'urgence du problème à résoudre, de recourir à ce qui peut apparaître comme un subterfuge ?

Autre lecture: si les juges parviennent à décider mieux et plus vite que ne le font les politiques aujourd'hui sur les problèmes d'environnement, pourquoi pas? Mais voit-on bien l'affront qui est fait là aux politiques, veut-on vraiment cela, ou bien est-ce les politiques qui souhaitent évacuer vers la justice le problème à résoudre, comme ils le font couramment avec les commissions d'experts ?

Enfin, troisième lecture - plus optimiste -, on peut se dire que posséder une personnalité morale est un premier pas pour mettre en place ce "réseau d'humains et de non-humains" que Bruno Latour (notamment) avait théorisé dans les années 80 (au Centre de sociologie des organisations de l'Ecole des Mines), pour mieux résoudre les controverses des sociétés modernes ; et qu'on n'est pas très loin non plus du "contrat naturel" que Michel Serres appelait de ses vœux il y a trente ans... Courage, on progresse...

Cela dit, le lac Erié aura largement le temps d'être biologiquement mort avant la fin de la bataille qui ne fait que commencer, et ce sont moins de 10% des votants qui ont participé au référendum local sur le sujet!

Jean-Louis Galzin (N66)